

< Le point sur les travaux p.18



< Eté Solidaire p.7 La Terre des > Délices p.11

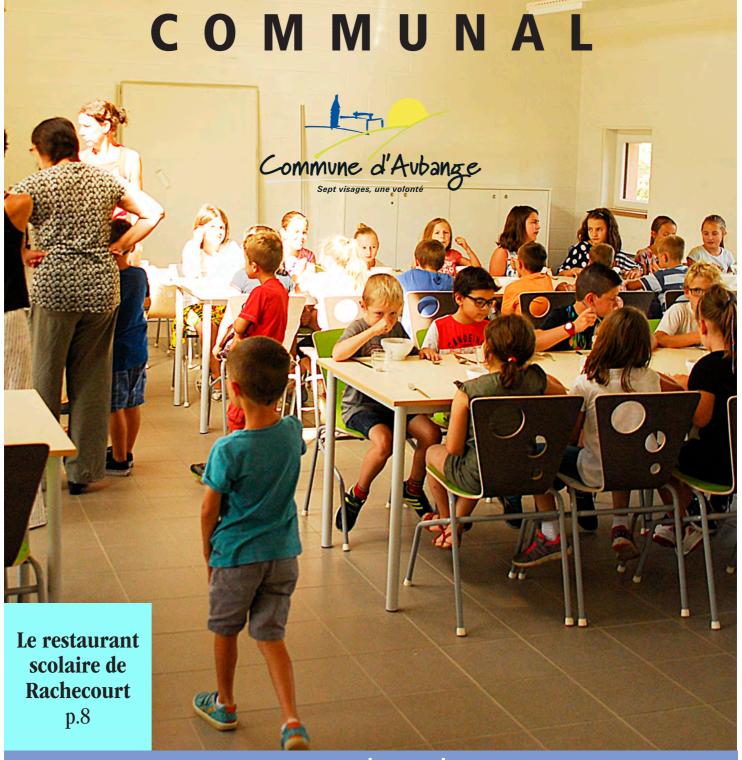


NOVEMBRE 2016

Delices p.11

N°38

LECHO



www.aubange.be

SOMMAIRE

NOVEMBRE 2016



EDITORIAL

JEUNESSE/ENSEIGNEMENT

- Eté Solidaire pour 14 jeunes à Aubange
- Le nouveau réfectoire scolaire de Rachecourt : « c'est aussi un lieu d'éducation »
- Accueil assistance
- 2016-2017 Rentrée pour l'école de devoirs ESKAPI
- Tables de conversation en français langue étrangère

EVENEMENT

• La Terre des Délices, le rendez-vous du patrimoine gastronomique bien de chez nous

SOCIAL

- Service Accueil et Prévention
- Mobil'Aînés, Le taxi social du cpas d'Aubange
- Journée pour les familles en deuil
- Site bellevue
- Journée du diabète

ENVIRONNEMENT/PROPRETÉ

- Un problème dans votre rue ? Egoût , Eclairage ? Qui est compétent ?
- IDELUX, partenaire de votre développement économique

URBANISME/MOBILITÉ

- Retour sur la conférence
 - « L'attractivité des villes en reconversion »
- « Mobilité douce 3 frontières »

DOSSIER

• Le point sur les travaux

SPORT

- · Marche nordique
- Des cours de Self défense pour seniors. Pourquoi pas ?
- Je cours pour ma forme
- Du nouveau dans les activités proposées au sein du Centre Sportif Local :
- Stages sportifs Communaux 2016

ACTUALITÉS

- Manifestations patriotiques des 11, 13 et 15 novembre 2016
- Dates des battues de chasse 2016
- Recrudescence de pratiques commerciales déloyales
- Numérotation des immeubles
- Balayage du trottoir, un devoir civique!
- Se préparer à la conduite hivernale
- Blocus en commune
- · Piscine du joli-bois

QUELQU'UN DE CHEZ NOUS...

• Camille SCHMIT, 1908 - 1975

CULTURE

- Centre Culturel d'Aubange
- Halanzy et Rachecourt : nos bibliothèques relocalisées

ETAT-CIVIL

- Naissances, mariages, décès
- L'E-guichet du Service Public Fédéral

FINANCES COMMUNALES





12

13

14

15

15

16

17

18

23

24

24

25

26

27

28

29

30







Polyclinique

Maison du Diabète 👈



L'édito

ela fait près de dix mois que la nouvelle majorité est en place. C'est le moment d'évoquer avec vous les différents chantiers qu'un travail en équipe a permis. Un certain nombre d'investissements sont la concrétisation de projets initiés par l'ensemble du conseil communal voici quelque temps. D'autres sont des initiatives nouvelles.

Durant cette année, trois nouvelles infrastructures furent inaugurées, essentielles pour le service au citoven :

- La Maison de repos de Bellevue qui, avec ses 90 lits, assure aux personnes âgées du Sud-Luxembourg une nouvelle possibilité d'hébergement de qualité pour tous les revenus ;
- Le nouveau réfectoire de l'école communale de Rachecourt qui accueille depuis la rentrée tous les élèves du village ;
- La bibliothèque d'Halanzy relocalisée dans un espace plus fonctionnel et plus convivial (ajoutons que la bibliothèque de Rachecourt a également rouvert ses portes dans un cadre plus

Si ces trois inaugurations éclipsent quelque peu les dossiers en cours, ceux-ci ne manquent cependant pas:

- les travaux à la salle de sports ainsi qu'au bâtiment hébergeant la pétanque aubangeoise progressent bien. Une nouvelle rénovation du bassin de natation d'Athus est nécessaire. Le collège tient, à cet égard, à répéter que la fréquentation de l'infrastructure est sans danger. Dans le cadre du nouveau « plan piscines » du gouvernement wallon, nous avons bon espoir d'être retenus en priorité. La réfection des vestiaires du football d'Aubange attend la promesse ferme de subsides. La création de nouveaux terrains de football sur le site de l'ancienne usine à Halanzy retiendra aussi toute notre attention;
- La sécurisation des rues et lieux publics d'Athus poursuit son chemin à travers les longues arcanes administratives ;
- L'entretien extraordinaire des voiries se termine ; des investissements complémentaires sont approuvés par le conseil communal (trottoirs rue du Bois, rue Claisse, rue de Clémarais...)

- L'accueil des tout petits sera amélioré puisque l'extension de la maison communale de l'enfance « les Poussins » est désormais possible, les subventions étant confirmées. Les travaux débuteront en 2017;
- La rénovation urbaine d'Athus avance. En parfaite collaboration avec Infrabel, le projet d'aménagement de la place des Martyrs se débloque ; dans le cadre d'une autre fiche-projet, l'acquisition d'un nouveau bâtiment est projetée pour abriter nos musées locaux. Le projet d'agrandissement de la scène du Centre Culturel est relancé;
- La définition de nouveaux lotissements est urgente pour rencontrer les grands besoins en matière de logements moyens de qualité sur la commune. Des projets sur Aubange et Halanzy sont en cours d'étude ;

Mais, au-delà des nécessaires investissements concrets programmés, l'essentiel de nos efforts ne doit-il pas résider dans l'amélioration constante des services que la commune présente à ses citoyens, en veillant à chaque fois qu'ils soient accessibles à toutes les bourses ? C'est ainsi que de nombreux projets sont en voie de concrétisation, que ce soit en matière d'apprentissage des langues (un 3° cours de français langue étrangère est sur pied), d'aide à l'épanouissement de la jeunesse, à l'encadrement d'étudiants, à la préservation de la mémoire locale, d'environnement (une journée de réflexion sur la propreté dans la commune est prévue) Sans oublier le secteur culturel, vital pour un « vivre ensemble » harmonieux, qui annonce pour 2017 des programmes éclectiques de qualité.

Il faut que les investissements immédiats et les projets à plus long terme se rejoignent pour offrir à nos concitoyens un cadre de vie restauré, une sécurité accrue et un réseau de services toujours plus performant. Les résultats visibles de ces efforts décidés par le Conseil Communal se font parfois attendre mais ils seront au rendez-vous.

Le Collège communal

L'Echo Communal Novembre 2016

Administration Communale Aubange 22 rue Haute à 6791 Athus tél.: 063/38.12.50 accueil@aubange.be

Editeur responsable Véronique BIORDI

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations Hervé SPOIDEN Jean Paul DAUVENT Benoît ROUARD

Olivier BIVER Rédaction

Hillary TOMAELLO Christian BINET Valérie MOUTOY Jean Paul DONDELINGER Jean-Paul DAUVENT et les intervenants : institutions fédérales, clubs et associations

Imprimeur Imprimerie Lorgé

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin.



Eté Solidaire pour 14 jeunes à Aubange

Il y a maintenant trois mois, et pour la 13^{ème} année consécutive, l'opération « été solidaire 2016 » financée par la région wallonne démarrait en Commune d'Aubange.

Pendant deux semaines, 6 étudiants engagés par le CPAS ont ainsi renforcé les équipes d'entretien et d'animation du Home à Bellevue tandis que 8 étudiants engagés par la Commune se sont lancés dans l'entretien du cimetière d'Athus situé rue de l'église avec au final plus de 60 tonnes de gravier répartis dans les différentes allées.

Encore bravo à eux pour leur sens de la citoyenneté et le travail accompli!





VOUS HABITEZ LA COMMUNE D'AUBANGE, VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ET

- Orientation : DES VOLONTAIRES SONT PRÊTS À VOUS AIDER

- Prospection;

- Recherche de formations ;

- ..

RENSEIGNEMENTS: 063/37 20 40, lespagnarda@aubange.be,

Le nouveau réfectoire scolaire de Rachecourt : « c'est aussi un lieu d'éducation »



Le samedi 1^{er} octobre avait lieu l'inauguration du nouveau réfectoire scolaire et, par la même occasion, du nouveau local de l'accueil extra-scolaire à Rachecourt. Un événement attendu depuis de nombreuses années.

Quelques 150 personnes étaient présentes le 1^{er} octobre à l'inauguration du nouveau restaurant scolaire à Rachecourt. Des parents, des élèves, divertis par un clown spécialement convié par l'Amicale des écoles de Rachecourt, mais également le corps enseignant au complet, des journalistes, le directeur de l'école communale (monsieur Rouard Benoit), les membres du Collège, madame la bourgmestre (Véronique Biordi) et madame Claire Dodion du Fonds des Bâtiments scolaires.

Ce fut l'occasion pour le directeur de l'institution scolaire de remercier toutes les personnes qui se sont investies dans le projet mais également celles qui, au quotidien, travaillent à la préparation des repas, à la surveillance des enfants ou encore au service de garderie. « Des personnes sans qui rien de tout cela ne serait possible », selon monsieur Rouard qui ajoute : « Cet accueil de qualité exercé par des personnes qualifiées est devenu incontournable si l'on veut maintenir un nombre suffisant d'enfants dans nos écoles rurales ». Pour expliquer le



projet, le directeur nous propose de remonter quelque peu le temps...

Tout a débuté par une pétition adressée au Collège communal il y a une quarantaine d'années. A l'époque, le groupement local de Vie Féminine réclamait l'ouverture d'un restaurant scolaire à Rachecourt pour les deux écoles, primaire et maternelle. Suite à leur requête, un restaurant scolaire fut installé dans l'ancienne école des filles.

L'ouverture de cette cantine fut à l'époque d'une importance majeure puisque certains parents d'élèves songeaient à inscrire leurs enfants dans un autre établissement faute de ce service. L'école d'Aubange livrait les repas tous les jours, mais le réfectoire était tout de même

pourvu du nécessaire : assiettes, couverts, frigo, friture, etc. L'objectif poursuivi à l'époque était de maintenir les enfants des deux écoles dans le village. Aujourd'hui, il est d'une autre envergure. « Il est question de permettre à un maximum d'enfants de prendre le repas de midi à l'école. Pour se nourrir, évidemment. Mais aussi pour apprendre à vivre ensemble, à respecter des règles d'hygiène, apprendre à goûter différentes saveurs, apprendre à manger tout ce qui se trouve dans l'assiette. Bref, c'est aussi un lieu d'éducation », explique monsieur Rouard.

Sur un total de 130 enfants inscrits à Rachecourt (primaires et maternelles confondues), 80 repas chauds sont servis tous les jours. Au regard de ces chiffres, on comprend donc

JEUNESSE

la nécessité d'ouvrir un nouveau réfectoire scolaire. « La cantine située dans l'ancienne école des filles ne fait que 8 mètres sur 8... Ce n'est donc pas suffisant et puis il y a encore un an on se chauffait grâce au poêle à bois qu'on approvisionnait avant *le temps de midi...*», affirme le directeur de l'établissement.

Un beau projet d'environ 430.000 euros subsidié à hauteur de 70% par la Fédération Wallonie Bruxelles. Les 30% restants ont été financés sur fonds propres par la Commune et

concernent essentiellement la construction d'un local dédié aux activités extrascolaires. C'est l'entreprise Homel qui a été chargée des travaux, après adjudication publique.

La bâtisse aura vu le jour en seulement une année, puisque le chantier a débuté au printemps 2015, et accueillera donc les élèves de l'école communale de Rachecourt mais aussi ceux de l'école maternelle libre subventionnée pour un temps de midi convivial.

ECOLE COMMUNALE DE RACHECOURT

149 Rue de l'Atre Tél.: 063/67 50 27 GSM: 0496/26 42 69 epcrachecourt@yahoo.fr Directeur: ROUARD Benoît

ECOLE MATERNELLE LIBRE SUBVENTIONNÉE DE RACHECOURT

285 rue de la Marne Tél. : 063/67 55 05

Directrice : MULLER Sybille



Accueil assistance

« ACCUEIL ASSISTANCE », service de garde d'enfants malades, et ma commune : un partenariat utile !

Quand votre enfant tombe malade et ne peut fréquenter son milieu d'accueil et/ou l'école, en tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service.

« ACCUEIL ASSISTANCE RÉPIT » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

Pour qui? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.



Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40

Nous contacter:

Accueil Assistance, 140 rue des Déportés, 6700 Arlon

Tél.: 063/24 24 40, Fax: 063/24 25 29

accueil.assistance@promemploi.be - www.accueil-assistance.be Avec le soutien de :









2016-2017 Rentrée pour l'école de devoirs ESKAPI

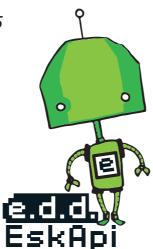
Lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 17h30 : aide aux devoirs (gratuit)

(Accueil des enfants jusque 15h45 en fonction de leur école)

Mercredi de 13h30 à 17h00 : activités (2€)

ESKAPI est fermée le vendredi À partir de la 1^{ère} primaire

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS 063/37.20.42 ou 0474 / 75.42.01 rolluss@aubange.be











Tables de conversation en français langue étrangère

En fonction de votre niveau, vous pourrez vous inscrire

Tables niveau débutant (200h) :

Jours de formation :

lundi/mardi/jeudi/ vendredi

Horaires:

9h00-12h00

Lieu:

7 rue de Rodange, 6791 Athus

Dates:

du lundi 3 octobre 2016 au vendredi 24 février 2017 Tables niveau intermédiaire (120h) :

Jours de formation :

mardi/mercredi/jeudi

Horaires:

8h40-12h00

Lieu:

Bibliothèque, Grand-Rue, 6791 Athus

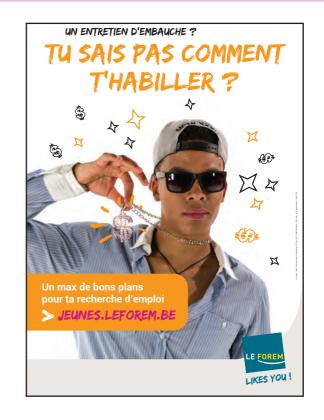
Dates:

du mardi 20 septembre

al

jeudi 22 décembre 2016

Renseignements/Inscriptions: service jeunesse 063/37.20.40



La Terre des Délices, le rendez-vous du patrimoine gastronomique bien de chez nous



Le 25 septembre, une cinquantaine de producteurs se sont rassemblés à Aix-Sur-Cloie pour la sixième édition de la « Terre des délices », le marché gourmand de nos régions. Retour sur cette manifestation.

Il y a six ans, en 2010, France André ouvrait son épicerie « Le Marché des saveurs », à la rue Claie dans l'entité aubangeoise d'Aix-Sur-Cloie. On y trouve des produits du terroir de toutes sortes telles des jus de fruits, des bières, des apéritifs, du miel, des charcuteries, du chocolat, des biscuits, des confitures, des épices, des produits de la ferme, des fromages et bien d'autres.

A l'heure de souffler sa première bougie, la propriétaire eut l'idée d'inviter quelques producteurs avec qui elle travaillait afin d'organiser une journée anniversaire de dégustation, de découverte, des produits locaux. Au même moment, à l'Agence de Développement Local d'Aubange germait cette même idée de réunir les artisans de la région lors d'une manifestation. Conjointement, André France et l'ADL créèrent donc la « Terre



des Délices » dans l'espoir de « faire connaître notre patrimoine gastronomique qui est très riche en très bonnes choses à savourer! » déclare France André.

Six ans après sa première édition, le marché gourmand et artisanal connait toujours un énorme succès. Le nombre de visiteurs ne peut être délivré avec exactitude puisque l'entrée est gratuite mais Madame André l'affirme : « Cette année a battu tous les records. Je ne pense pas me tromper beaucoup avec 700 ou 800 personnes... Tout cela dans notre petite rue! Et le beau temps est toujours de la partie. »

Les exposants sont également toujours au rendez-vous puisqu'ils étaient 58 cette année. C'est une dizaine de plus que l'année précédente. Parmi eux des artisans, des écoles, des associations et artistes étaient inscrits pour exposer, présenter et vendre leurs produits, œuvres ou services et Madame France André « essaie toujours d'en trouver de nouveaux, mais la plupart des anciens réservent automatiquement pour l'année suivante. »

Le rendez-vous est donc déjà pris pour la 7ème édition de cette manifestation désormais incontournable d'Aubange qui tient à cœur à Madame France André, à la Commune, à ADL mais aussi très certainement à de nombreux aubangeois.



SAP : Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

sur les Communes de : Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger

Mobil'Aînés

Le taxi social du cpas d'Aubange. Tél. : 0800/11.105

Vous pouvez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens traditionnels de transport (problèmes physiques,...) ou si ces derniers sont inexistants (horaires inadaptés, pas de desserte). Pour toute information, vous pouvez contacter le numéro gratuit 0800/11 105, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Les déplacements sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 17h. Il faut réserver, au plus tard la veille du jour du déplacement (selon la disponibilité du taxi social)

Ils sont autorisés en Belgique et dans la zone frontalière : déplacements médicaux (médecins, hôpitaux, dentistes,...), courses alimentaires/marché, administrations, d'autres demandes peuvent être examinées.

TARIFS: 30 cents/km HTVA à partir du domicile des personnes, forfait pour les trajets de moins de 8 km: 2,40 € HTVA, 8 € HTVA par heure d'attente ou d'accompagnement.



JOURNÉE POUR LES FAMILLES EN DEUIL

Une initiative de la Coordination Deuil Suicide Luxembourg en collaboration avec la plate-forme des soins palliatifs de la Province de Luxembourg

Dimanche 20 novembre 2016 à Warnach de 9h à 16h

Chaque famille peut, à un moment ou à un autre, vivre la perte d'un être cher.

La souffrance qui l'accompagne est parfois difficile à exprimer et à partager, et peut ainsi fragiliser tout l'équilibre familial.

Par le biais de différents modes d'expression, ensemble, parents et enfants, avec l'aide d'une équipe de bénévoles, vous pourrez exprimer et partager vos ressentis. Nous tenterons de trouver un peu de paix à travers ces échanges ponctués de créativité et remplis d'émotions.

Inscription obligatoire: Coordination Deuil Suicide Luxembourg: 0498/81.08.49 Plate Forme des Soins Palliatifs: 084/43 30 09 ou par mail: secretariatsp.provlux@outlook.be



Coordination Deuil Suicide Luxembourg 62 rue Léon Casthilon, 6700 Arlon 0498/81 08 49 Plate-forme de concertation des soins palliatifs de la Province de Luxembourg 45 rue Victor Libert, boite 4 – 6900 Marche 084/43 30 09



SITE BELLEVUE

Des services médicaux de proximité pour tous! Prises de rendez-vous de 8h à 12h au : **063/37.20.90**

Du lundi au vendredi



MÉDECINE GÉNÉRALE :

Docteur Nalini AZANGA

Lundi: de 14h à 16h30 Mercredi: de 9h à 12h30 Jeudi: de 9h à 12h30 Vendredi: de 9h à 12h30

Prise de rendez-vous tél.: 063/37 20 90

ORTHOPÉDIE:

Mardi de 8 à 12h: Docteur KINZINGER

Jeudi de 9 à 12h :

Docteur STASSEN

Jeudi 17 à 21h :

Docteur RUSH

Vendredi 13h40 à16h40 : Docteur BECHET

RHUMATOLOGIE:

Mercredi de 15 à 18h:

Docteur PATER

MÉDECIN NUTRITIONNISTE :

Mme NEMITZ Heike

sur rendez-vous un vendredi par mois

PRISES DE SANG VIVALIA:

De 7h30 à 9h30 du lundi au vendredi

KINERGIE:

Kinésithérapeutes:

THIMOTHEE Parnel, HANSEN Hélène,

HANSEN Helene, FELTUS Ionathan.

VERDURE Marine

au tél.: 063/37.20.88

RESPONSABLE DU

SERVICE D'AIDE ET PRÉVENTION :

Mr MATHIEU Michaël (consultations sur rdv)

au tél.: 063/388716

MAISON DU DIABÈTE:

Consultations sur rendez-vous au 084/41.10.00

Lundi : Mme FELLER Ingrid

diététicienne

Jeudi : Mme COLLARD Vinciane Infirmière

DISTRIBUTION DES REPAS À DOMICILE

Depuis le 2 janvier 2016, le CPAS a repris la distribution des repas chauds à domicile, confectionnés dans les cuisines de la Résidence Bellevue à Athus.

Comme par le passé, les repas de régime (diabétique, sans sel, moulu,) sont disponibles sur demande.

Le repas se compose d'un potage frais, plat principal - cuisiné sur site- et dessert.

Pour répondre aux goûts de chacun, un menu de remplacement est prévu chaque jour.

Le prix maximum des repas est fixé à 7 € 50 (sept euros et cinquante cents).

<u>Un tarif moins élevé peut être appliqué, après enquête sociale,</u> pour des personnes bénéficiant de ressources financières insuffisantes.

La distribution se fait tous les jours ouvrables (samedis compris). Un repas à réchauffer peut être livré pour les dimanches et jours fériés.



Pour vous inscrire : Contactez le 063 / 37 20 00 la veille du jour où vous prendrez le repas avant 16 heures.

En cas d'imprévu ou d'urgence,

vous pouvez vous inscrire le jour même avant 9 heures ou demander la suppression du repas.

SOCIAL/SANTÉ





SITE BELLEVUE MAISON DU DIABÈTE : Consultations sur rendez-vous au 084/41.10.00

Lundi : Mme FELLER Ingrid, diététicienne **Mardi :** Mme JACQUES Valérie, Infirmière



ENVIRONNEMENT/PROPRETÉ

Un problème dans votre rue ? Egout , Eclairage ? Qui est compétent ?

Il existe deux types de voiries à Aubange: les voiries régionales qui appartiennent au Service Public de Wallonie (S.P.W.) et les voiries communales. Cela implique donc que toutes les routes, tous les fossés, les filets d'eau, les éclairages routiers, les berges et talus ne sont pas sous la responsabilité d'un seul et même acteur.

La Région Wallonne et la Commune d'Aubange ont chacune leur domaine de compétences et se partagent donc la gestion des voiries. Par gestion, nous entendons l'entretien, dont notamment le nettoyage et les travaux plus conséquents. Par exemple, un filet d'eau en piteux état devra être réparé par le gestionnaire de la voirie sur laquelle il se trouve. Le raisonnement s'applique également pour l'entretien des routes et des éclairages. Bien que pour ce dernier point, il est aisé d'identifier l'acteur responsable de la manutention grâce à la plaquette signalétique du poteau. Si celle-ci commence par la lettre «H», il s'agira de la Région, si, par contre, l'inscription débute par «803/» c'est communal mais la gestion revient à l'intercommunale Ores (vous pouvez le signaler au service travaux, à la Commune ou directement à Ores via le lien : https://extranet.ores.be/fr/services/ broken-streetlight).

En règle générale, les grands axes routiers, c'est-à-dire les routes nationales, appartiennent à la Région. C'est le cas :

- de la rue du Haut, rue Basse et rue la Cour (direction Musson) à Rachecourt;
- de la rue de la Gaume, rue de l'Industrie, rue de la Fraternité, rue de la Barrière et rue Wisbas à Halanzy;
- de la rue des Alliés, la rue Claie, rue des Prairies et de la rue de la Forge à Aix-sur-Cloie;

- de la rue Perbal, rue de Messancy, rue du Village, avenue de la Gare, rue de Longwy, rue de Freihaut, rue d'Athus, de l'avenue de l'Europe et de l'avenue Champion à Aubange (tronçon entre le rond-point «Leardini» et la rue des prairies) ;
- et enfin, de l'avenue de l'Europe, de l'avenue de la Libération, celle de Luxembourg, rue de Rodange, la Grand Rue et de la rue de la Jonction à Athus.

A ces deux acteurs s'ajoutent **les riverains** qui ont également certaines obligations, telles qu'inscrites dans le Règlement Général de Police :

- Article 2.4.3 §2 «Les riverains doivent veiller à ce que le bon état des terrains non bâtis ainsi que des parties non bâties des propriétés soit assuré en tout temps. La végétation qui y pousse doit obligatoirement être entretenue afin qu'elle ne menace pas la sécurité publique.»
- Article 2.9.1 «Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.»



Comme certains d'entre vous l'ont surement déjà constaté avec regret, des mauvaises herbes envahissent plusieurs trottoirs de la commune. Un état de propreté déploré par tous mais pas assez de citoyens savent qu'il est de leur responsabilité d'y remédier.

Pour conclure, si vous constatez un problème sur l'espace public (dépôt sauvage, nid de poule, éclairage public défectueux, mobilier urbain dégradé, espace vert mal entretenu, etc.), n'hésitez pas à le signaler au service Travaux de l'Administration Communale d'Aubange joignable au 063/38 94 33, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, ou à le signaler par le biais de l'application Betterstreet (https://betterstreet.org/be/aubange).



IDELUX, partenaire de votre développement économique

IDELUX a pour but le développement économique de la province de Luxembourg. Avec une expérience de plus de 50 ans, IDELUX gère 50 parcs d'activités économiques ainsi que des bâtiments mis à la disposition des entreprises (halls relais, bureaux, entrepôts,...).

En plus de développer des infrastructures, IDELUX, via ses conseillers entreprises, propose un accompagnement personnalisé aux entreprises, qu'elles soient situées ou non sur un parc d'activités, et ce, dans de multiples domaines.

Découvrez le(s) parc(s) d'activités économiques de votre commune géré(s) par IDELUX sur http://www. idelux-aive.be/fr/parcs-entreprises. html?IDC=121&ACTION=intro

IDELUX – NOS SERVICES AUX ENTREPRISES

Immobilier

- Vente de terrains entièrement équipés
- Soutien dans les démarches nécessaires à l'achat d'un terrain (permis, aides à l'investissement, autorisations techniques,...)
- 50 parcs d'activités économiques sur 1600 ha dont 4 thématisés : bois (Pôle Ardenne Bois), spatial (Galaxia), logistique (Ardenne Logistics) et sciences du vivant (Novalis)
- 100 000 m² de bâtiments mis en location (halls, centres d'entreprises)

Financement

- Leasing immobilier via IDELUX Finances
- Prise de participation / prêt subordonné avec Luxembourg Développement
- Conseils vis-à-vis des sociétés de capitalrisque

Envie d'en savoir plus ? Contactez-nous !

Joël MARINOZZI, Conseiller entreprises, IDELUX

Tél.: +32 63 23 19 59 - GSM: +32 499 94 70 81 joel.marinozzi@idelux-aive.be www.idelux-aive.be

Retour sur la conférence « L'attractivité des villes en reconversion »

Il y a maintenant plusieurs semaines, le Centre Culturel d'Athus accueillait Pascal Sac, responsable communication et marketing territorial pour la société d'Aménagement Urbain de la Région de Bruxelles-Capitale. Attaché à notre région, qui est aussi la sienne, il était venu présenter son travail et point de vue sur « l'attractivité des villes en reconversion ».



C'est notre Bourgmestre qui débuta la séance par une présentation de l'invité du jour, Monsieur Pascal Sac. Après avoir suivi les cours à l'Athénée Royal d'Athus et avoir décroché une licence en journalisme et communication, il débuta sa carrière en tant que journaliste free-lance, notamment pour « La Cité » et, plus tard, pour «Le Vif». Ensuite, il devint journaliste salarié puis chef d'éditions à «La Libre Belgique». Après 20 ans dans la presse écrite, il occupa pendant plusieurs années des fonctions de porte-parole ministériel. Depuis 2011, il s'est spécialisé dans le renforcement de l'attractivité des territoires. En 2014-2015, soucieux d'enrichir son bagage dans ce domaine, il décrocha deux masters complémentaires à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence et à l'IMPGT d'Aix-Marseille Université : l'un en « Attractivité et Nouveau marketing territorial » et l'autre en «Marketing et communication publics».

Malgré les températures avoisinant les 30 degrés en ce vendredi 26 aout, certains citoyens avaient tenu à assister à cette conférence-débat qui fait sens pour Athus, en phase de rénovation urbaine. Plusieurs responsables politiques étaient également présents.

Le marketing territorial c'est quoi ? C'est à la réponse à cette première question que s'attacha notre conférencier. Il définit alors le concept comme étant « un outil au service du développement de l'attractivité des territoires,



y compris celle des villes en reconversion ». Le marketing territorial travaille sur deux aspects: l'identité du territoire, ce qu'il est, et l'image du territoire qui est fonction de la perception qu'on a de lui. Le but étant d'accroitre l'attractivité de la ville en améliorant divers facteurs comme sa notoriété, son image, la promotion de ses entreprises ou de ses équipements, le rayonnement de ses talents ou de son savoir-faire et sa capacité à attirer des personnes et des capitaux (Gayet J., *Place Marketing Trend 2014*, Corps et Ame, « Sciences Economiques », 2014, 254 p.).

Divers outils et méthodes peuvent être engagés dans le développement de l'attractivité. Pascal Sac cite notamment la proximité d'une porte d'entrée de territoire et souligne la particularité de la ville d'Athus, située aux trois frontières et proche de deux aéroports. Après tout, l'aéroport de Charleroi Brussels South est également à plus de 60 kilomètres de la capitale! Mais ce n'est pas le seul élément dont peut se vanter notre commune.

En effet, lorsqu'il aborde le cas des Totems, emblèmes d'un territoire, le conférencier cite le château d'eau du Pôle Européen de Développement à Rodange. La mobilisation des marques-phares est également un outil qui peut être exploité par la commune d'Aubange qui accueille en son sein le groupe suisse Scott Sports, mondialement connu. Enfin, la rénovation urbaine peut participer au marketing territorial et sur ce domaine, le lien avec notre territoire est rapidement établi.

Cependant, la conférence nous a permis de comprendre que les projets menés en vue d'améliorer l'attractivité vont au-delà d'une simple forme de communication. Ils participent bien souvent à une amélioration du cadre de vie pour les citovens résidant sur le territoire. En ce sens, ils s'intéressent à la fois aux habitants et aux investisseurs ou futurs résidents. Cependant, la cohérence reste le garant de la réussite lorsque l'on souhaite améliorer l'attractivité d'un territoire. C'est un aspect crucial de ce type de démarche et Monsieur Pascal Sac a insisté sur ce point : pour être efficace, il s'agit de garder le cap, nonobstant les changements de majorité et de politique. Enfin, il ressort de cette conférence que notre commune d'Aubange et, plus particulièrement la ville d'Athus, ont nombre d'éléments à promouvoir dans le cadre d'un marketing territorial. Des éléments dont nous pouvons être fiers et qui, mis en exergue avec un regard neuf lors de la conférence, nous ont permis de réaliser la valeur ajoutée et les qualités de notre territoire, parfois méconnues ou oubliées.

Pour conclure, la Commune d'Aubange ainsi que les membres du Collège souhaitent remercier les citoyens présents ainsi que Monsieur Pascal Sac pour avoir partagé son expertise et son expérience avec nous lors de cette conférence.

« MOBILITÉ DOUCE 3 FRONTIÈRES »

Bonne nouvelle! Le projet « Mobilité douce 3 Frontières » élaboré avec l'aide de l'intercommunale IDELUX Projets Publics dans le cadre d'un appel à projet du programme INTERREG V A Grande Région a été approuvé! Ce projet, qui devrait voir le jour d'ici 2021 et dont le coût total est estimé à plus de 6.000.000 €, prévoit la création d'un itinéraire « doux » reliant les gares frontalières de l'agglomération des Trois Frontières (Messancy, Athus, Pétange, Longwy, Lamadelaine et Rodange).

Ce projet permettra sans aucun doute d'améliorer la qualité de vie sur l'agglomération du Pôle Européen de Développement et de renforcer les liens par-delà les frontières.

Concrètement, le projet prévoit trois tronçons de pistes cyclables continues et sécurisées : Messancy-Athus-Rodange, Pétange-Rodange et Saulnes-Longwy-Longlaville-Rodange.

Le tronçon Messancy-Athus-Rodange passera notamment à hauteur de la gare d'Athus.

Des parkings vélos sécurisés et des bornes de chargement pour vélos électriques seront installés et mis gratuitement à disposition des usagers dans les différentes gares belges et françaises desservies par le nouvel itinéraire. Du côté luxembourgeois, il est déjà prévu d'équiper d'abris vélos sécurisés (« Mbox ») la plupart des gares dans le cadre d'une action menée au niveau national.

Nous sommes donc très heureux de l'issue favorable de ce projet!

Le contrat de partenariat et la convention FEDER (Fonds européen de Développement Régional) seront bientôt signés par les divers acteurs de ce projet qui met en avant la coopération transfrontalière et participe pleinement aux enjeux environnementaux de notre époque.

Financement:

- Le nouveau budget global modifié en fonction des remarques formulées par le Comité de sélection s'élève à 6.678.138,87 €;
- La part communale d'Aubange s'élève à 1.810.416,42 € et serait financée à 90% par la Wallonie et les fonds FEDER;
- Le solde à financer par la Commune d'Aubange, soit 181.041,64 €;



DOSSIER

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Le service travaux, sous la responsabilité de Madame Pénélope Escarmelle, architecte spécialisée en patrimoine public, travaille souvent dans l'ombre. Les tâches qu'on lui attribue ne sont souvent que la partie émergée de l'iceberg. Par cet article, la Commune souhaiterait mieux vous faire connaître son travail et ses compétences, diverses et variées!

La tâche principale du service travaux concerne l'entretien du patrimoine communal. Cela va de l'entretien des voiries, en passant par des travaux plus lourds tels que la réparation et l'entretien des fontaines, le nettoyage des villages, la réparation de certains dispositifs, l'aménagement d'espaces verts et des plantations, etc. jusqu'à la rénovation et la remise en état de bâtiments communaux. Bien que cela puisse étonner, les agents consacrent au minimum 50% de leur temps à cette dernière tâche. « Tout vieilli en même temps donc depuis des années les rénovations sont importantes et nombreuses », déclare Madame Biordi, Bourgmestre de la Commune.

Il faut savoir que le patrimoine communal est plutôt conséquent, il se compose en effet :

- de 80 bâtiments;
- d'environ 120 km de voiries ;
- de forêts communales;
- d'aménagements publics (parc du Quartier Pesch, etc.) ;
- des cimetières ;

- ..

Cela requiert des compétences variées, que possède notre service. En effet, l'équipe « bâtiment » se compose d'une architecte (responsable du service), d'un agent technique, d'un brigadier, de deux menuisiers, deux maçons, un toiturier — sanitariste, trois ouvriers polyvalents et de deux électriciens. Bref, tous les corps de métier de la construction y sont représentés ce qui permet à la Commune de remettre en état des bâtiments sans pratiquement aucune aide extérieure.

Cette plus-value, outre le fait de valoriser notre entité, représente divers avantages. Elle permet de faire des économies d'échelle et un gain de temps. En effet, la Commune ne fait pas appel à des entreprises privées et évite donc des procédures lourdes et contraignantes telles que la rédaction d'un cahier des charges. De plus, cela offre aux agents un travail diversifié et rénover un bâtiment de A à Z leur permet de constater le fruit de leurs efforts.

Néanmoins, conscient de ses limites, le service fait parfois appel à des sociétés externes lorsque les travaux sont trop importants ou trop spécifiques. Il se concentre donc sur les interventions à sa portée, dont le privé se désintéresse bien souvent, et qui sont à réaliser dans des biens faisant partie de son patrimoine. « Il ne s'agit pas de prendre le pain au privé », précise Monsieur Vandeninden, Echevin des travaux

Rénover ? Oui, mais pourquoi ?

Divers chantiers ont été réalisés récemment et. selon les besoins, les agents ont entrepris des travaux de peinture, d'électricité, de carrelage, de boiserie, de plomberie, de plâtre, d'isolation, de chape..., toujours en poursuivant certains objectifs. Les deux principaux étant le respect de la « Convention des Maires pour le Climat et l'Energie » et atteindre le seuil des 10% de logements publics fixé par la Région Wallonne. C'est donc en gardant à l'esprit ces objectifs que la Commune remet en état certains bâtiments, destinés à être loués à un prix accessible à la classe moyenne. A l'heure actuelle, le chiffre atteint seulement 6% environ des biens, mais les responsables sont confiants comme nous le démontre Monsieur Vandeninden : « Avec une équipe bien rodée ce sera plus aisément

Pour réduire les dépenses d'énergie, le service met un point d'honneur à isoler de manière optimale les constructions et privilégie la pose d'éclairages LED. Notons que ces derniers sont également choisis lors d'aménagements de nouvelles voiries ou lors de remplacements

DOSSIER

LE POINT SUR LES TRAVAUX

de lampadaires défectueux, comme décidé par le Collège communal. Pour ce qui est du parc d'éclairage existant, les ampoules sont remplacées, au fur et à mesure, par des ampoules « dimmables », aussi appelées à densité variable. Le concept est simple : une réduction automatique de l'intensité de l'éclairage est opérée durant les heures creuses lorsque les besoins en éclairage sont plus faibles (dimming-relamping).

Enfin, parfois les rénovations sont entreprises afin de sécuriser un bien ou en éviter l'occupation illégale.

Exemples concrets

s :t :t e

e

e

t

e e Pour illustrer nos propos, trois chantiers peuvent être cités : une maison située au 88 rue de Rodange à Athus, le presbytère d'Aubange et la bibliothèque d'Halanzy installée dans l'ancienne maison communale.

<u>Le premier chantier</u> a duré environ 10 mois. Les ouvriers ont procédé à une rénovation totale lorsqu'ils avaient du temps entre deux interventions. <u>Le second, le presbytère</u>, a occupé les équipes pendant un peu moins de 6 mois.

Il a fallu reloger le curé dans un autre bâtiment en attendant la fin des travaux.



L'entrée du 88 rue de Rodange



Enfin, la bibliothèque d'Halanzy a été aménagée dans le but de la rendre plus accueillante et agréable. Ce changement est noté par les visiteurs mais également par le personnel : « Les gens apprécient, ils disent que c'est plus beau, plus clair... Il faut dire qu'avant les travaux, le soir, on s'éclairait à la lampe de poche presque », explique en plaisantant Madame Marie-Paule Lambot, bibliothécaire.

La satisfaction et la fierté pour l'équipe se ressentent également dans le chef des responsables. Monsieur Vandeninden félicite d'ailleurs les agents : « Il y a une volonté de bien travailler, chacun à sa place, comme dans un navire avec de nombreuses missions et dont l'équipage a de multiples compétences. L'équipe répond aux demandes du Collège et des citoyens et nous tenons à la remercier pour cela. Ils sont trop dans l'ombre, mais ce ne sont pas des fainéants!».

Les efforts des 50 ouvriers ne sont pas pour autant terminés ! « Il y a encore de quoi faire » selon les propos de Madame Escarmelle. Le service s'attachera notamment à l'aménagement du grenier de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à d'autres logements dans les semaines et mois à venir.

Le service Travaux, situé au 26 A rue des Cristaux à Aubange est joignable au 063/38 94 33.





A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles 30a rue du Clémarais, 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58, GSM: 0471/46.44.96, cslsport@aubange.be

Marche TENTRE SPURTIF L nordique nordic walking

Plus que de la marche avec bâtons, des bienfaits pour le corps et l'esprit

S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) même aux personnes convalescentes. Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques.

Il soulage les genoux et le dos. Il fait travailler 80 % des muscles du corps. Cette pratique permet de dépenser 2 fois plus de calories qu'une marche normale. En raison de la meilleure oxygénation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente les capacités cérébrales.

Plusieurs sessions par an : Initiation : les mercredis à 9h30 et les mardis à 18h45 au Centre Sportif de Clémarais à Aubange "Promenades corrigées" (pour les initiés) : tous les jeudis à 9h15

Tarif: 30 Euros les 6 séances d'initiation d'1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

Du nouveau dans les activités proposées au sein du Centre **Sportif Local:**

- # Ecole de Natation : cours d'accoutumance proposés par le CSL en collaboration avec le Natation Club d'Athus
- # Self défense Seniors : cours gratuits organisés par le Conseil Consultatif Communal des Ainés en collaboration avec le Centre Sportif Local
- # Triathlon: entrainement en piscine du club PowerMaxx
- # Atelier Relaxation et Yoga: pour enfants de 4 à 6 ans par Bien Naître en Soi

Et toujours les disciplines suivantes :

- # Natation
- # Plongée
- # Plongée adaptée (PMR)
- # Aquagym
- # Aquabike
- # Basket-ball
- # Volley-ball
- # Gymnastique
- # Foot en salle

- # Escalade
- # Atelier de Cirque
- # Aïkido
- # Karaté
- # Yoga
- # Stretching
- # Gym d'entretien
- # Bien-être
- # Football



ORGANISATION:

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

OBJECTIF:

niveau 1: de 0 à 5 km niveau 2 : de 5 à 10 km niveau 3 : de 10 à 15 km niveau 4 : de 15 à 20 km

DATES:

Plusieurs sessions sont proposées au long de l'année :

- janvier (niveaux 2-3-4)
- mars-avril (tous niveaux)
- septembre (tous niveaux)

Comment parvenir à faire fuir son agresseur ? Comment garder ses distances face à ce type d'individu ? Comment s'attaquer à lui ? Quelle attitude adopter ? ...

Ces petites choses à savoir, ces gestes et reflexes à acquérir, nos ainés (de plus de 55 ans) pourront les découvrir et peut être les mettre en pratique en participant au cours de Self défense organisé gratuitement par le Conseil Consultatif Communal des Ainés au Centre Sportif de Clémarais tous les vendredis matin de 10h00 à 11h30.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION:

Colette BROCA, Présidente, tél.: 063/37.20.03, colette.broca@publilink.be, Jean-claude JUNG, Secrétaire, tél.: 063/38.52.05

Stages sportifs Communaux 2016

Les stages du Centre Sportif Local ont, une nouvelle fois, rencontré un réel succès.

Comme chaque année, le Centre Sportif Local Aubange-Athus a organisé, cet été, ses stages de sport. Fort du succès rencontré l'an passé, le centre a voulu augmenter et varier l'offre proposée et son choix s'est avéré payant. En effet, après un départ timide en juillet mais un mois d'août bondé, le nombre de participants a encore légèrement augmenté ensuite pour atteindre les 440 participants, allant d'enfants de 2 ans et demi aux adultes . . .

Pour satisfaire une demande grandissante, le Centre Sportif Local a organisé pas moins de 30 stages dont la plupart ont affiché complet en très peu de temps (moins d'une heure pour certains). Parmi les nouveautés, nous pouvons citer des stages sportifs comme le rugby, les activités rythmiques ou encore les Olympiades du sport et du jeu. L'aqua-fitness et l'aqua-zumba ont également complété le stage d'aqua-bike.

En plus des sports traditionnels, le centre a proposé aux plus de 7 ans des activités telles que du VTT et de l'escalade et tous les sportifs ont pu participer à une activité accrobranche chez « PIO Aventure ». Dans la catégorie des Sports Extrêmes, le Laser-game a enrichi l'offre composée habituellement de spéléo, de kayak, de plongée, d'accrobranche, d'escalade, de slack-line, etc. Les stages « Dessin et Nature » et « Théâtre et Cirque » ont, quant à eux, remporté un tel succès que les organisateurs envisagent de les doubler pour l'été prochain.

Comme facteur participant aux succès de ces stages, nous devons bien évidemment citer une équipe pédagogique compétente composée uniquement de personnes diplômées dans le domaine du sport ou de la petite enfance (pour nos stages de 2,5 à 7 ans) assistées par des jeunes qui étudient ces mêmes disciplines. Soulignons aussi la parfaite collaboration avec les clubs locaux ou extérieurs tels que le Théâtre de Robin, l'école de cirque, les guides natures, le club de spéléologie de Rachecourt et de Rochefort,.... Et l'aide financière accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un grand merci à eux mais aussi aux enfants qui ont participé aux activités et aux parents pour la confiance accordée au Centre Sportif Local !

Le centre reste à votre disposition pour toute question éventuelle concernant les différents sports proposés sur la commune (063/38 60 58).











21 • L'ECHO COMMUNAL - NOVEMBRE 2016

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES DES 11, 13 et 15 NOVEMBRE 2016

Vous êtes invité(e) à assister aux cérémonies patriotiques dont vous trouverez le détail ci-dessous :

HALANZY: ARMISTICE

Vendredi 11 novembre 2016:

10 H 15 : Rassemblement devant l'église.

10 H 30 : Service religieux pour les victimes des deux guerres.

11 H 15 : Formation du cortège. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

11 H 45 : Réception des Groupements Patriotiques et participants par les autorités au Préau de l'ancien Hôtel de Ville.

BATTINCOURT: ARMISTICE

Dimanche 13 novembre 2016:

09 H 00 : Messe pour les victimes des deux guerres. 09 H 45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

ATHUS: FETE DE LA DYNASTIE

Mardi 15 novembre 2016:

11 H 00 : Te Deum en l'église d'Athus pour toutes les sections.

DATES DES BATTUES DE CHASSE 2016

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après ne seront pas accessibles aux promeneurs aux dates suivantes, pour cause de battues organisées par les locataires de la chasse.

Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse. Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers. Il en va de votre sécurité.

Bois de Halanzy - Le Chenois - Le Trou du Beau Bois et Plaine de Halanzy - Aix-sur-Cloie

Battincourt - Au Praschbusch et Speidbusch et Plaine de Battincourt - Aix-sur-Cloie

Vendredi 11 novembre, dimanche 20 novembre, dimanche 11 décembre, jeudi 29 décembre

Bois Haut de Halanzy

Dimanche 04 décembre

Bois de Rachecourt Sud:

Dimanche 20 novembre, mercredi 30 novembre

Bois de Rachecourt Nord:

Dimanche 06 novembre, vendredi 11 novembre, dimanche 27 novembre, dimanche 11 décembre

Bois d'Athus et Guerlange:

Samedi 05 novembre, dimanche 20 novembre, lundi 05 décembre, samedi 17 décembre

Bois d'Aubange

Vendredi 25 novembre, samedi 10 décembre, vendredi 30 décembre



Mise en garde : recrudescence de pratiques commerciales déloyales utilisant le nom de la Région wallonne ou de l'administration communale d'Aubange



L'administration communale d'Aubange tient à vous mettre en garde suite à de nombreux témoignages faisant état d'une recrudescence de tentatives de tromperie du citoyen. Selon les faits rapportés, plusieurs sociétés contactent les habitants de la commune dans le but de réaliser

des audits énergétiques ou des travaux d'économie d'énergie. Elles insistent sur le fait que la commune délivre des primes ou prétendent être mandatées par la Région wallonne. Une fois la confiance acquise, la société commerciale mettra tout en œuvre pour vendre ses produits ou travaux économiseurs d'énergie.

Le S.P.W. (Service Public de Wallonie) tient dès lors à préciser que :

□ bien que leur coût puisse être réduit par l'obtention d'une prime, les audits énergétiques ne sont pas gratuits ni offerts par la Région ; les audits qui peuvent faire l'objet d'une prime sont réalisés par des auditeurs agréés selon une procédure bien définie (PAE 2);

- ☐ bien qu'il y ait des exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme, la Région n'impose pas que toutes les habitations soient isolées dès lors qu'elles sont raccordées au réseau électrique;
- ☐ actuellement, la Région n'effectue pas d'enquête auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie;
- ☐ lorsque la Région a l'intention d'effectuer une enquête par téléphone, des courriers sont envoyés au préalable aux citoyens pour leur demander l'autorisation de les appeler.

De plus, sachez que ni la Région, ni la Commune n'effectue de démarchage auprès des citoyens, que ce soit par téléphone, e-mails ou au domicile et que personne n'a été mandaté pour le faire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à former le numéro vert de la Wallonie : 1718. Vous pouvez également contacter Madame MARCHAL à l'administration communale d'Aubange au 063/38.12.71 ou par mail : marchale@aubange.be.

Numérotation des immeubles

Apposer un numéro de police visible sur sa façade, numéroter une boite aux lettres d'un immeuble ou les portes d'accès vers les différentes unités individuelles... Une évidence pour chacun ? Nous n'en sommes pas si sûrs!



Sans doute avons-nous tous, au moins

une fois, éprouvé des difficultés à identifier aisément une adresse recherchée, ou à savoir dans quelle boite aux lettres déposer un courrier ou même sur quelle sonnette appuyer... Cette situation, les policiers, les facteurs ou encore les agents recenseurs de la commune, la vivent régulièrement. Or, comme le stipulent le Règlement Général de Police et le Règlement de police du 16 juillet 2014 relatif à la numérotation et sous-numérotation des bâtiments, chacun est tenu d'apposer sur son immeuble, de manière visible au départ de la voie publique, le ou les numéros d'ordre imposés par l'administration communale. De plus, lorsque le bâtiment n'est pas situé le long de la voirie publique, un numéro doit également être présent à l'entrée principale du terrain où le bien est érigé.

L'absence de numérotation entraine davantage de complications et de confusion dans les immeubles multi-logements ou comprenant plusieurs unités aux usages divers (administratif, commercial ou industriel). En effet, chaque unité doit impérativement posséder un numéro distinct qui l'identifie lisiblement. De même, chacune des boites à lettres doit être correctement numérotée.

Toute personne qui manque à ces impositions pourrait se voir affliger une amende administrative d'un montant maximum de 200 €.

Pour terminer, nous rappelons qu'il est possible de recevoir gratuitement auprès du service urbanisme, une plaquette portant le numéro de police de son bâtiment. Attention, la numérotation ne peut être réalisée sur initiative personnelle du propriétaire ou de l'occupant d'un immeuble, seul le service urbanisme de la Commune est habilité à définir une numérotation et/ou une sous-numérotation unique pour un bâtiment.

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez-vous adresser au service urbanisme : Service urbanisme, 38, rue Haute – 6791 ATHUS - 063/381.255

Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Balayage du trottoir, un devoir civique!

SECTION 9^{èME} du Règlement Général de Police – DES TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

Article 2.9.1

Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

Article 2.6.2

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égouts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers. Cette obligation incombe à tous les riverains.





Zone de Police Sud-Luxembourg 5 rue Fernand André, 6791 ATHUS Tél 063/38.02.40 Fax 063/38.02.69

Se préparer à la conduite hivernale

Les températures baissent, le brouillard givrant, la pluie et la neige verglaçantes voire le verglas, selon les régions, sont déjà au rendez-vous ou le seront prochainement. Alors voici quelques conseils afin de ne pas être surpris par ces conditions hivernales et subir un accident de la route . . .

MA VOITURE EST-ELLE PRÊTE ?

Un véhicule opérationnel

- Assurez-vous que les phares, la batterie (surtout si votre véhicule n'est pas à l'abri dans un garage), les pneus (ne pas diminuer la pression, au moins 4 mm de profondeur), les systèmes de refroidissement, de chauffage et d'aération de votre voiture sont tout à fait en ordre
- Vérifiez aussi les balais des essuie-glaces, le niveau du liquide du lave-glace et prévoyez assez d'antigel dans le réservoir d'eau.

Pneus hiver et autres ...

- Dès que la température descend sous les 7 degrés, des pneus hiver offrent de nombreux atouts : traction et freinage plus efficaces, évacuation plus rapide de l'eau et de la neige, risques d'aquaplanage moindres ...
- Quant aux pneus à clous et chaînes antidérapantes, informez-vous des limitations de circulation en Belgique et dans les autres pays européens avant de les utiliser!

Equipements

Prévoyez notamment une bombe de dégivrage pour les serrures, une lampe de poche, des gants et chiffons, un racloir et un produit de dégivrage du pare-brise, des câbles de démarrage.

Se conditionner aussi ...

- Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions météo et de circulation; veillez aussi à la visibilité (vitres, rétroviseurs et phares propres!)
- Redoublez de prudence aux entrées et sorties d'autoroutes, au-dessus et en-dessous des ponts, dans les sous-bois ou les zones ombragées exposées aux vents
- Si la chaussée est glissante, gardez une distance suffisante, adaptez votre vitesse et roulez souplement, sans coups de volant ni freinage brusques
- Allumez vos phares et en particulier les feux antibrouillard à bon escient et respectez le code de la route!



PISCINE DU JOLI-BOIS

Chères concitoyennes, chers concitoyens, suite aux rumeurs et appréhensions exprimées dans la population visant la stabilité de la piscine, le Collège tient à rassurer la population.

Il est vrai qu'un problème a été identifié grâce à la vigilance du personnel communal qualifié. Dès lors une étude a été commandée dans un but préventif.

A la suite du diagnostic réalisé par Monsieur LOUPPE, Ingénieur spécialisé de l'entreprise BGS, d'importants travaux de stabilisation de la structure portante du bassin et des plages ont été réalisés avec le placement d'étançons spéciaux qui garantissent la stabilité de la piscine.

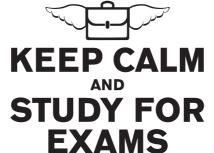
Ces travaux ont été vérifiés par l'expert désigné et ont été validés, la sécurité est donc assurée. Un contrôle annuel sera effectué afin de vérifier l'évolution de la situation.

Nous nous sommes rendus ce mardi 20 septembre 2016 au lancement du Plan Piscines 2016-2020 de Monsieur le Ministre FURLAN.

Un dossier de rénovation plus global sera introduit dans ce cadre afin de pouvoir moderniser cette infrastructure à la fois dans le but de consolider l'édifice sur le long terme mais également dans un but d'économie d'énergie. Nous espérons avoir répondu à vos craintes et interrogations.



BLOCUS EN COMMUNE



Retour sur l'action « Blocus en commune » round 2. Pour sa deuxième édition, l'action a accueilli, en deux semaines, un total de 38 étudiants du niveau secondaire, de la 1ère à la 6ème année.

Durant ces deux semaines, tous les participants ont été soutenus par l'équipe du Service Jeunesse, ainsi que par la douzaine d'enseignants et professionnels bénévoles mobilisés pour l'occasion. Chaque jeune, en fonction de ses besoins, a pu poser ses questions aux bénévoles et bénéficier de conseils, d'explications, d'exercices, lui permettant d'avancer dans sa matière.

C'est grâce à M. Conti, Mme Freyer, M. Dondelinger, Mme Crucitti, Mme Pierre, Mme Bail, Mme Kerger, Mme Pevergne, Mme Genin, M. Thiry et à M. Kinard que les jeunes ont pu avancer et se sentir soutenus dans leur étude.

En outre, l'atelier collectif proposé par **Sylvie Reuter**, coach scolaire, a rencontré un beau succès auprès des jeunes. Grâce à cette animation, les étudiants ont par exemple appris à réaliser un planning, à organiser leur étude, à se concentrer... Ils ont également bénéficié de conseils pour gérer leur stress à la veille des examens ou encore pour s'alimenter de manière équilibrée. De quoi leur permettre de se préparer efficacement à leur seconde session.

Le dernier jour de l'action, l'équipe du Service Jeunesse a proposé aux étudiants de prendre leur pique-nique, de rester sur les lieux et de participer à une animation ludique leur permettant de se détendre et de se défouler après ces deux semaines d'étude intense. Autant vous dire qu'ils ont bien décompressé! Grâce au soutien de la Province de Luxembourg, des collations saines (eau, jus de fruit, fruits) ont été proposées à volonté durant les dix jours et ont permis aux étudiants de s'alimenter sainement. La bibliothèque communale Hubert Juin a pu également apporter son soutien aux étudiants durant le projet, en prêtant des dictionnaires et des manuels au Service Jeunesse.

La salle de la Harpaille nous a confirmé à nouveau qu'elle était « LE » lieu calme, zen et propice à l'étude par excellence. Un environnement extérieur verdoyant et apaisant, de quoi s'aérer et souffler quelques instants avant de replonger dans son classeur. L'an dernier, 73% des jeunes ayant participé au projet ont réussi leur seconde session. Espérons que le pourcentage de 2016 n'a été que plus grand, signe ainsi d'une belle réussite pour l'ensemble des étudiants!

L'Echevin de la jeunesse et de l'enseignement, Christian Binet, ainsi que toute l'équipe du Service Jeunesse, souhaitent remercier toutes les personnes qui ont permis à ce projet d'exister : les bénévoles, pour leur présence, leurs conseils et leur motivation; Mme Sylvie Reuter, pour son atelier et son implication; la Province de Luxembourg pour son soutien permettant d'offrir à l'ensemble des jeunes des collations saines durant les deux semaines ; les parents, pour leur confiance et leur collaboration. Enfin, merci à tous les jeunes pour leur participation, leur motivation et leur bonne humeur et félicitation à eux pour le travail et les efforts fournis... dans l'espoir que ces derniers aient porté leurs fruits!



Petite photo souvenir de l'équipe de bénévoles : Mme Pierre, M. Conti, M. Kinard, Mme Kerger, Mme Freyer, M. Thiry, Mme Pevergne. Ne sont pas sur la photo : Mme Bail, M. Dondelinger, Mme Crucitti, Mme Genin.

Camille SCHMIT, 1908 - 1975

Nous poursuivons les biographies de personnages connus de notre commune. Cette fois, il s'agit d'un musicologue-compositeur d'Aubange. Camille SCHMIT, même si sa carrière l'a emmené à Bruxelles et à Liège, n'a jamais vraiment rompu les amarres avec le Sud-Luxembourg, notamment avec Arlon dont il a marqué la vie musicale. La commune d'Aubange a tenu à honorer sa mémoire puisqu'en avril 2009, le conseil communal attribuait son nom à une rue dans un nouveau lotissement de son village natal¹.

Camille Schmit est né à Aubange le 30 mars 1908 dans une famille de six enfants. Sa maison natale, aujourd'hui disparue, se situait dans l'actuelle avenue de la Gare, face au home « Bellefleur ».

Enfant, il est déjà attiré par la musique et à seize ans, il est organiste à Longwy. C'est donc tout naturellement qu'après des études secondaires à l'Institut Sainte-Marie d'Arlon, il entre au Conservatoire de Bruxelles où il étudie de nombreuses disciplines de 1928 à 1934. Durant son

cursus, il obtient plusieurs premiers prix, dont le renommé prix « Mahy » pour concours d'orgue. Sous l'influence de son professeur, André Souris, directeur de l'Institut National de Radiodiffusion et compositeur, il découvre les musiques dites nouvelles des grands noms de l'école française tels Darius Milhaud, Francis Poulenc, Arthur Honegger ou encore son contemporain Olivier Messiaen. La deuxième école de Vienne (Schoenberg, Berg, Webern) l'inspire également. Mais c'est surtout le révolutionnaire compositeur russe Igor Stravinsky qui le passionne. Dès 1937, Camille Schmit s'adonne à la composition.

t s

t

S

é

a

е

S

t

t

Il revient vers son pays natal, s'installe à Ethe puis à Arlon près de l'église Saint-Martin dont il devient organiste de 1940 à 1950. Après le retour d'un bref exode familial en France dû au déclenchement de la guerre, il retrouve sa maison du square Albert 1^{er} où il dispense à la jeunesse locale des lecons de

solfège, d'orgue et de piano. A Arlon, le professeur à la pipe et à la lavallière fait désormais partie du décor local.

De 1947 à 1966, il enseigne successivement l'harmonie, la fugue et le contrepoint au Conservatoire de Liège. Conscient de l'importance de l'éveil musical des jeunes de sa région, durant ces années « liégeoises », il n'oublie pas son Sud-Luxembourg puisqu' il contribue au lancement des Jeunesses musicales à Arlon. En 1966, il quitte la cité ardente pour retrouver le Conservatoire Royal de Bruxelles dont il dirigera la section francophone jusqu'à l'année de sa retraite en 1973. De front, il mène une activité débordante.

Il sera directeur de l'Académie de Gembloux et le premier président de la fédération musicale Namur-Luxembourg ².

Entretemps, en 1959, il épouse la compositrice anversoise Jacqueline Fontyn. Le couple s'installe à Limelette dans le Brabant Wallon et aura deux enfants.

Mais, durant toutes ces années, Camille Schmit n'oublie pas la composition et sa renommée dépasse bientôt largement les frontières exiguës

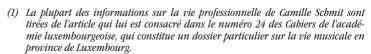
de son pays. Il produit plusieurs disques.

Comme compositeur avant-gardiste de la Société Internationale de Musique Contemporaine, il participe à plusieurs festivals à Copenhague, Milan, Genève, Francfort, Paris... ainsi qu'à la Tribune Internationale des compositeurs de l'Unesco, le prestigieux forum annuel des producteurs radiophoniques qui assume la promotion des compositeurs de musique contemporaine.

Camille Schmit décède à Limelette le 11 mai 1976, laissant derrière lui 52 œuvres connues. Très exigeant avec lui-même comme il l'était avec ses élèves, il a détruit plusieurs de ses partitions dont il n'était pas satisfait. Ses compositions sont brèves et destinées à des effectifs instrumentaux réduits, qu'ils soient cuivres ou instruments à vent.

Si la renommée du compositeur natif d'Aubange n'atteint pas celle d'autres musiciens belges tels

Eugène Ysaye ou César Franck, son engagement pour l'enseignement de la musique et pour sa promotion auprès des jeunes, notamment de sa région, mérite vraiment qu'on retienne son nom et qu'on lui rende hommage.



(2) Un autre Aubangeois, Christian LORGE, en présidera la section « Luxembourg » des années plus tard. Chaque année, le prix Camille Schmit récompense une barmonie ou une chorale luxembourgeoise particulièrement méritante.

APPEL AUX ARCHIVES LOCALES

La nouvelle déclaration de politique générale prévoit que la Commune, dans le cadre de son réseau des bibliothèques, mette sur pied un fonds historique et littéraire régional. Nous possédons déjà de nombreux documents mais nous souhaiterions enrichir ce fonds afin de

le mettre en consultation au public. Nous savons que certaines familles disposent de livres, cartes postales, travaux scolaires, plans, archives manuscrites, etc. qui sont d'un grand intérêt historique pour la mémoire collective de nos villages. Si vous faites partie de ces propriétaires, acceptez-vous de nous prêter vos documents éventuels ?

Nous en ferons copie avec votre accord et ils vous seront évidemment restitués. Vous pouvez prendre contact avec nos **bibliothèques locales** (Athus : 063/ 24 06 80, Halanzy : 063/42 23 35 et Rachecourt : 063/ 22 96 50) ou avec l'Echevin de la culture, Monsieur **Jean Paul Dondelinger**, joignable au 0472/89 31 50.





Centre Culturel d'Aubange

Infos et réservations: 0032 (0)63 389 573 - Direction & jeune public : Robin Lucas Animatrice : Alise Colling - Adjointe de direction : Évelyne Mormont Infographiste : Luc

Procikévic Technicien: Patrice Brice

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h -

les soirs de spectacles : dès 19 h 45

Salle de spectacle et parking accessible aux personnes à mobilité réduite.

Six pieds sur terre / Théâtre Pépite

Samedi 19 novembre / 20h15

Mise en scène : Olivier Boudon *Distribution :* Jean-Luc Piraux

On va tous mourir! Certains plus vite que d'autres. À 55 ans, un homme regarde le sablier de sa vie se vider. Statistiquement, il lui reste vingt ans à vivre. La mort? C'est déjà demain! Et c'est du coup l'heure d'aller à l'essentiel.

« Jean-Luc Piraux ferait bien de se méfier : avec les quintes de rire que provoque son solo, il pourrait bien faire succomber les faiblards du myocarde, à moins que la Camarde elle-même soit trop occupée à se bidonner pour venir les faucher.

Entrée: 11 € / Tarif réduit: 6 € /

Art. 27: 1,25 € www.theatrepepite.be

Marguerite / Ciné Club

Vendredi 25 novembre / 20h15



13 nominations et 4 prix dont le « César 2016 de la Meilleure Actrice » pour Catherine Frot.

Le Paris des années 20. Marguerite Dumont est une femme fortunée passionnée de musique et d'opéra. Depuis des années, elle chante régulièrement devant son cercle d'habitués.

Mais Marguerite chante tragiquement faux et personne ne le lui a jamais dit. Son mari et ses proches l'ont toujours entretenue dans ses illusions.

Tout se complique le jour où elle se met en tête de se produire devant un vrai public à l'Opéra.

Entrée: 4 € / Enfants, étudiants: 2 € / Art. 27: 1,25 €

Le pont / Théâtre-Humour, par Lato Sensu

Vendredi 2 décembre / 20h15

Mise en scène : Martine Willequet

 ${\it Distribution:} \ {\it Jean-François Breuer, Thomas}$

Demarez

Une production du Théâtre de la Toison d'Or, fournisseur de rires.



© Lou Verschueren

« Je veux seulement vous aider à sauter... La première fois ce n'est pas facile. »

Deux hommes sur un pont, un soir de pleine lune, avec un but commun: se jeter dans le canal. L'un par habitude, l'autre par désespoir amoureux. Mais comment réussir un suicide avec quelqu'un dans les pieds qui s'ingénie à contrecarrer vos projets pour favoriser les siens? Dans cette comédie cynique au ton grinçant, vous assisterez à une rencontre improbable entre deux hommes que tout oppose et dont la volonté d'en finir avec la vie cache mal une extraordinaire soif de vivre et d'aimer.

Entrée: 12 € / Tarif réduit: 6 € / Art. 27: 1,25 € www.lato-sensu.be

Les bières et brasseries des deux Luxembourg / Conférence

Jeudi 8 décembre / 20h15

Une conférence de Jean-Luc Bodeux, journaliste au journal « Le Soir », chroniqueur à la revue mensuelle de la Gaume « Le Gletton », organisée à l'initiative de Monsieur Bernard Bonbled.

Jadis, une multitude de brasseries peuplaient la province de Luxembourg. Une par village, a-t-on tendance à imager. C'est assurément exagéré, même si la Belgique comptait plus de 3000 brasseries en 1900! La bière a toujours fait partie du paysage de nos régions. Mais, bien sûr, celles

que nos aïeux buvaient n'ont plus rien à voir avec les bières, nombreuses, que l'on peut consommer aujourd'hui. Les techniques, le matériel, le paysage socio-économique et les goûts ont évolué.

Partez donc à la découverte des histoires et recettes des bières grand-ducales comme la Simon ou la Clausen, et des spéciales belges comme la Chouffe, la Rulles ou encore l'Orval, pour ne citer qu'elles...

Entrée: 4 € / Art. 27: 1,25 €



© Bart Van der Perre

La tête haute / Ciné Club

Vendredi 9 décembre / 20h15



9 nominations et 3 prix dont le César 2016 du Meilleur acteur dans un second rôle pour Benoît Magimel et le César 2016 du Meilleur jeune espoir masculin pour Rod Paradot.

Le parcours éducatif de Malony, de six à dixhuit ans, qu'une juge des enfants et un éducateur tentent inlassablement de sauver.

« Malony, c'est de la graine d'IPPJ, de la mauvaise herbe de petit délinquant. Emmanuelle Bercot en brosse un portrait réaliste sans toutefois en remettre une couche sur ses délits. Elle observe plutôt ceux qui, sans baisser les bras, luttent pour lui donner l'éducation dont il a été privé, sans être dupes qu'il se vit en victime de la société et savoure le fait de lui coûter 800 € par jour. » Fernand Denis – La Libre Belgique

Entrée: 4 € / Enfants, étudiants: 2 € / Art. 27: 1,25 €

Noël au théâtre

Fraise au balcon

Théâtre des Royales Marionnettes, dès 6 ans Dimanche 11 décembre / 15h

Mise en scène : Didier Balsaux *Distribution :* Didier Balsaux et Julien Collard ou Jean-Dominique Kérignard

L'amour rend aveugle!

Les enfants, je sais que c'est parfois difficile à croire mais... Il était une fois, vos parents qui se sont aimés aveuglément...

Pour vérifier l'adage et avec leur délicatesse légendaire, les Royales Marionnettes vont vous présenter l'histoire de Fraise.

Le bonimenteur choisit dans le public une victime pour interpréter le rôle de l'infortunée héroïne du spectacle, puis la séquestre tout là haut dans une tour! Pauvre Fraise privée des plaisirs de l'amour et surtout de ceux qui en découlent...

Pauvre donzelle aux longs cheveux d'or qui servent d'échelle à la méchante sorcière, qui à tant s'y suspendre, arrache la perruque de la bourgeoise!

Le bonimenteur rugit qu'il a été trompé sur la marchandise! Il pensait avoir choisi une femme dans l'assistance mais sous le déguisement, il découvre un original en cavale.

Comment terminer le spectacle alors que le prince pas charmant entre en scène?

Entrée: 7 € / - de 12 ans: 4 € / Art. 27: 1,25 € www.lesroyalesmarionnettes.be

Drôles d'oiseaux

Théâtre proposé par les Jeunesses Musicales, dès 4 ans

Dimanche 18 décembre / 15h

Au Cercle Roger Laurent, rue de la Strale, Rachecourt

Distribution musicale: Alain Delval (chant, clarinette, flûtes, percussions et bruitages), Vincent Noiret (contrebasse, voix)



© Luc Vandevelde

Quand deux musiciens se sentent pousser les ailes!

Alain, ornithologue passionné et musicien, accompagné de son ami Pierre, contrebassiste, nous plonge en chansons, en contes, en musiques, dans l'univers fascinant des us et coutumes de volatiles de toutes plumes. Une balade contée entrecoupée de bruitages savoureux et de thèmes jubilatoires empruntés aux répertoires blues, jazz et manouche sur fond de dessins et de gravures anciennes. Un beau moment de plaisir et de découverte à déguster en famille

Contact: Christian Delvaux - 063 22 49 69 - christian.delvaux@perso.be

Entrée: 6 € / Prévente: 5 € / Enfant: 4 € / -

de 6 ans : gratuit

www.jeunessesmusicales.be

Nouvel Atelier

Dentelle aux fuseaux

Le samedi, de 14h à 17h – De 8 à 88 ans Animé par Michèle Menestret, dentellière professionnelle. Groupe de 15 personnes maximum

60€ (+ 50€ de matériel)

Au Syndicat d'Initiative d'Aubange Domaine de Clémarais – 6790 Aubange

Initiation ou perfectionnement, selon les niveaux de chacun, à la technique de dentelle aux fuseaux dans un cadre convivial et ludique, où chacun peut avancer à son rythme, créer selon ses envies et pro ter d'échanges intergénérationnels.

Traditionnelle ou contemporaine, la dentelle offre un nombre illimité de possibilités. Les enfants et les adultes pourront donc trouver dans cet atelier un moyen d'exprimer leur créativité personnelle correspondant à leur style, qu'il s'agisse de nap- perons, de bijoux, d'animaux ou encore de créations en 3D.

Une exposition de toutes les réalisations individuelles et collectives est proposée en fin de parcours.



Halanzy et Rachecourt : nos bibliothèques relocalisées

Ces derniers mois connurent une activité intense dans nos bibliothèques d'Halanzy et de Rachecourt. Toutes deux en effet furent l'objet d'une attention toute particulière du Collège communal et des bibliothécaires locales car toutes deux sont relocalisées... pour un meilleur confort du lecteur et du visiteur.

• L'une, celle de Halanzy, de manière définitive : après de gros travaux de rénovation menés par entreprises et par notre personnel communal des bâtiments, les bibliothécaires, Christelle VERSICHELE et Marie-Paule LAMBOT accueillent petits et grands dans un cadre plus lumineux, plus convivial et donc plus propice aux animations et à la lecture. L'inauguration des locaux eut lieu au mois de mars en présence d'un public attentif.

Les bibliothécaires et l'échevin de la culture avaient souhaité que celle-ci se déroule en collaboration avec les clubs sportifs du village. Dans le cadre du lancement du Championnat d'Europe de Football, plusieurs activités autour du théme « Sport et Lecture » furent organisées. Cette liaison de la lecture avec la vie sera d'ailleurs l'un des accents nouveaux mis sur la politique de développement de la lecture. Le livre, même s'il représente toujours une forme d'évasion, n'est pas une île. Il est solidement ancré dans le quotidien sous tous ses aspects.

• L'autre, celle de Rachecourt, de manière provisoire, en déménageant vers l'ancien réfectoire de l'école communale, dans l'attente d'une installation définitive dans l'ex-hôtel de ville rénové. En effet, d'importants travaux sont prévus dans ce bâtiment emblématique du village qui accueillera également le Syndicat d'Initiative local ainsi que le club photo Photosira. Ces travaux, nécessitant l'octroi d'un permis d'urbanisme, devraient prendre une grosse année. En attendant, Marie-Madeleine SIZAIRE est heureuse d'accueillir les lecteurs de Rachecourt dans un espace plus

confortable mais toujours avec le même enthousiasme.

La réinstallation de nos deux bibliothèques de village, tellement utiles à la vie associative de Halanzy et de Rachecourt, donne l'occasion au Collège de préciser les axes de sa politique en matière de lecture publique.

- L'attention soutenue au jeune public, les lecteurs de demain ;
- La collaboration avec les associations du village;
- La liaison « Lecture et... » (sport, musique, cinéma, ...)
- L'ouverture au monde et à ses problématiques ;
- La transversalité avec les arts, l'histoire régionale ;
- La mise en valeur d'écrivains locaux ;

Lire est un bonheur, il faut le retrouver. Lire est une chance, il faut la (re)saisir.

Cavaleiro Blanc, Killian enfant de Cavaleiro Tomé, Daniel et de Blanc, Alison Julia Char-

Mopty, Adam enfant de Mopty, Anthony et de Alaoui, Zineb

17/05/2016

Jacques, Lizie enfant de Jacques, Thomas et de Cornet, Anneline

Thomes, Alayss enfant de Thomes, Frédéric et de Gérard, Laura

Therasse, Arthur enfant de Therasse, Charles et de Kesteleyn, Sarah

Dechêne, Isolde enfant de Dechêne, Philippe et de Collignon, Géraldine

25/05/2016

Denis, Maël enfant de Denis, Julie

01/06/2016

Poncelet, Louis enfant de Poncelet, Nicolas et de Chenot, Anne-Sophie

Gérard, Zélie enfant de Gérard, Fabian et de Loupe, Jessica

02/06/2016

Lameiras, Rafael enfant de Pereira Lameiras, Pedro et de Bernardo Lameiras, Darlene

02/06/2016

Mertens, Sean enfant de Mertens, Steve et de Klein, Sandy

02/06/2016

Tenikue, Elsa enfant de Tenikue, Michel et de Kamseu, Flora

04/06/2016

Locoge, Yvann enfant de Locoge, Cédric et de Perreaux, Maureen

Hurel, Hayden enfant de Hurel, Laurent et de Soblet, Jennifer

07/06/2016

Lemos Pina, Stella enfant de da Silva Pina, Fábio et de Lemos Fontes, Francisca

Lahrach, Youssef enfant de Lahrach, M'Hamed et de Lahrach, Hanane

Laurent, Regine enfant de Laurent, Arlette

Islamaj, Klea enfant de Islamaj, Besnik et de Islamaj, Rrezarta

Scherpenbergs, Edward enfant de Scherpenbergs, Jérôme et de Decuignières, Mathylde

Romeo, Luana enfant de Romeo, Damiano et de Barry, Bety

19/06/2016

Segovia Folques, Alba enfant de Segovia Jara, Jorge et de Folques Munera, Alba

De Andrade, Luan enfant de de Andrade, Elson et de Volochen Ferreira, Priscila

Degrez, April enfant de Degrez, Nicolas et de Lefèvre, Axelle

Lefevre Carreira Joao, Thalya enfant de Lefevre, Jean-Philippe et de Carreira Joao, Coralie

Blaise, Clément enfant de Blaise, Romuald et de Huser, Sabine

02/07/2016

Maggouh, Adam enfant de Maggouh, Mohamed et de Magouh, Amal

Tsague, Shana enfant de Tsague, Petit et de Dieba, Haman

Weicker Wautlet, Lyam enfant de Weicker, Logan et de Wautlet, Manon

Abade Vieira, Inês enfant de Vieira, Celso et de Rodrigues Abade, Rita

Massaux, Aaron enfant de Massaux, Logan et de Bever, Claire

14/07/2016

Muratovic, Medina enfant de Muratovic, Refadin et de Muratovic, Zilha

Ouidir, Maxy enfant de Ouidir, Moussa et de Mokhtari, Fazia

18/07/2016

Poncelet, Nathanaël enfant de Poncelet, Pascal et de Lebon, Marie

Thomas, Léa enfant de Thomas, Damien et de Giannini, Laetitia

Vandersmissen, Zoé enfant de Vandersmissen, Patrick et de Lambert, Emilie

Boudal, Imrane enfant de Boudal, Abdelkrim et de El Ghazali, Meriam

Hardy, Maxine enfant de Hardy, Stéphane et de Noël, Sophie

Hardy, Célestine enfant de Hardy, Stéphane et de Noël, Sophie

26/07/2016

Sousa Brizida, Sofia enfant de Gonçalves Brizida, Vital et de de Jesus Sousa Brizida, Lidiane

Salem, Alissia enfant de Salem, Sidi et de Geoffroy, Elodie

02/08/2016

Antoine, Jade enfant de Antoine, Rodrigue François et de Habaru, Catherine

02/08/2016

Huberty, Evan enfant de Huberty, Ludovic et de Diderich, Aurélie

02/08/2016

Huberty, Maëlys enfant de Huberty, Ludovic et de Didérich, Aurélie

Saideni, Amine enfant de Saideni, Bilel et de Monaco, Amandine

03/08/2016

Oliveira Aires, Adriana enfant de Ribeiro De Oliveira, Mario et de André Aires, Sara

Setoca Marreiros, Ethan enfant de Setoca Marreiros, Alain et de Thibaut, Bénédicte

Mpumpa Madungu, Orlanna enfant de Mpumpa Madungu, Luc et de Marchal, Sylvie 08/08/2016

Gehlen Peiffer, Jay enfant de Gehlen, Boris et de Peiffer, Nathalie

Fernandes Oliveira, Diego enfant de Rocha Oliveira, Ari et de Fortes Fernandes, Zuleica

Depienne, Lucie enfant de Depienne, Gilles et de Antzorn, Aurélie

13/08/2016

Lakaf Rivot, Luca enfant de Rivot, Michaël et de Lakaf, Melissa

Bill Szwajkajzer, Laura enfant de Bill, Jean Philippe et de Szwajkajzer, Laurence

Pirlot, Auguste enfant de Pirlot, Julien et de Lamberty, Céline

Geubel, Elio enfant de Geubel, Jerôme et de Paoletti, Vanessa

22/08/2016

Eloy, Timéo enfant de Eloy, Kévin et de Frantz, Kateline

22/08/2016

Ribeiro Ferreira, Luana enfant de Abade Ferreira, André et de Madureira Ribeiro Ferreira, Jessica

29/08/2016

Carreira, Aaron enfant de Carreira, Sylvain et de Mauer, Cindy

Doyen, Juliette enfant de Doyen, Frédéric et de Ledur, Rachel

30/08/2016

Jentgès, Zack enfant de Jentgès, Loïc et de Demarville, Maddy

01/09/2016

Tavares Lima, Morgana enfant de Pereira Lima, Joel et de Vieira Tavares, Dorisa Bianca

Duchesne, Alice enfant de Duchesne, Arnaud

et de Liot, Marjorie 03/09/2016

Schanne, Matthéo Vincent enfant de Schanne, Stéphane et de Herman, Sophie 03/09/2016

Rombaldi, Lilio enfant de Rombaldi, Pierre et de Dernoncourt, Ariane

04/09/2016

Roufosse, Pierre enfant de Roufosse, Renaud et de Ducrocq, Marie-Elodie

Colas, Axel enfant de Colas, Julien et de Chaidron, Marjorie

Marques dos Santos, Késsia enfant de Marques Gonçalves, Bruno et de Pereira dos Santos,

ETAT-CIVIL

Naissances - Mariages - Décès

15/09/2016

Gonçalves Eby, Bruno enfant de Gonçalves Pereira, Luís et de Eby, Claire Mauricette

Basilandoki, Fabien enfant de Basilandoki, Lolo et de Lúfua, Gladys

Lobognon, Joel enfant de Lobognon, John et de Mukantabashwa, Melissa

22/09/2016

Henricy, Leah enfant de Henricy, Anthony et de Genotte, Céline Josiane Pol

23/09/2016

Chenal, Tom enfant de Chenal, Christophe et de Bodard, Edivine

Lefèvre, Elise enfant de Lefèvre, Guillaume et de Maquet, Aline

26/09/2016

Camões Ferreira, Matilde enfant de Vaz Ferreira, Fernando et de Pereira Camões, Vera

Mokrani, Ilyes enfant de Mokrani, Makhlouf et de Ouchene, Zohra

04/10/2016

Thiry, Wendy enfant de Thiry, Alain et de Sainlez, Elodie

MARIAGES

28/05/2016

Thill Miguel et Thallot Christelle

28/05/2016

Behn Grégory et Wallemacq Nicole

28/05/2016

Belibel Grégory et Pierret Audrey

03/06/2016

Teixeira Pinto Bruno et Pinto de Barros Carla

04/06/2016

Paiva Costa Pedro et Freitas de Almeida Franciane

04/06/2016

Lamoline Sébastien et Schroeder Céline

Honnay Jérôme et Rasquinet Sophie

11/06/2016

De Loeul Christophe et Decker Lisa

18/06/2016

Diderich Jonathan et Zack Maryline

25/06/2016

Brancato Nicolas et Smets Cindy

25/06/2016

Carico Claudio et Marcinczyk Anna

25/06/2016

Serbulescu Dan et Georgescu Elena-Emilia

25/06/2016

Goedert Laurent et Stillen Christine

25/06/2016

Mees Mathieu et Fonseca Arieira Carla

02/07/2016

Rossignon Mathieu et Radermacher Kathleen

02/07/2016

Delcourt Samuël et Hautot Séverine

16/07/2016

Boterberge Luc et Goffin Anne

23/07/2016

Eichers Jonathan et Lahaye Christelle

23/07/2016

Adam Yohan et Franckart Tiffany

23/07/2016

Pennequin Gianni et Van Leeuwen Emeline

30/07/2016

Latour François et Bourgraff Fany

06/08/2016

Nollevaux Olivier et Beaujean Marielle

13/08/2016

Becker Alexandre et Bodlet Fanny 13/08/2016

Nottet Aurélien et Roussel Vanessa 20/08/2016

Druant Thomas et Diallo Katia

20/08/2016

Lesage Pierre et Rongvaux Mélodie

20/08/2016

Doevi Abevigan et Fagbegnon Pauline

27/08/2016 Blum Pascal et Lambert Jennifer

02/09/2016 Luyckx Michel et Depere Marina

10/09/2016 Lichtfus Benjamin et Pirenne Hélène

17/09/2016 Reyter François et Pasteleurs Céline

17/09/2016 Dontaine Benjamin et Breny Dominique

17/09/2016

Richard Christopher et Vautard Laetitia

24/09/2016

Gillet Raphaël et Lardot Isabelle

24/09/2016

Michiels Alain et Demoiny Brigitte

30/09/2016

Benhaddouche Mansour et Lentini Christina

24/05/2016

Leardini Alberto, 91 ans

25/05/2016

Richard Yvette, veuve de Radelet Robert, 86 ans

25/05/2016

Colas Jean-Marie, époux de Bouche Nicole, 82 ans

25/05/2015: Digiacomantonio Francesco, veuf de Raty Paulette, 79 ans)

27/05/2016

Jacob Guy, veuf de Noël Jeannine, 77 ans

01/06/2016

Courange Georges, époux de Antoine Denise,

03/06/2016

da Silva Pinheiro Cachetas Maria, épouse de Arantes Cachetas Joao, 47 ans

04/06/2016

Wagener Victorine, épouse de Rosman Roland, 88 ans

04/06/2016

Mathaey Germaine, épouse de Arendt Georges,

06/06/2016

Dery Roger, époux de Buchin Armence, 80 ans

09/06/2016

Michel Colette, 79 ans

10/06/2016

Flécheux Roland, 73 ans

19/06/2016

Bouillon Jules, veuf de Bonbled Pierrette, 88 ans

22/06/2016

Weyders Stéphane, époux de Balon Rita, 51 ans

27/06/2016

Henrion Henriette, veuve de Naessens Armand, 71 ans

27/06/2016

Monterisi Antonia, veuve de Gracco Michele, 70 ans

28/06/2016Perbal Marie-Louise, épouse de Naviaux Alain, 59 ans

28/06/2016

Bourguignon Claude, 80 ans

01/07/2016

Zimmerman Hélène, veuve de Thoma Mathias, 87 ans

01/07/2016

Friederichs Henriette, veuve de Bisdorff René, 80 ans

02/07/2016 Schrobiltgen Marcelle, épouse de Jung Marcel, 82 ans

03/07/2016 Pêcheur Yvonne, veuve de Courtois Emile,

66 ans

04/07/2016 Boon Alice, épouse de Leblanc René, 83 ans

06/07/2016

Noirhomme Mariette, veuve de Hilbert Albert, 88 ans

08/07/2016

Lambert Robert, époux de Jacquemin Jacqueline, 80 ans

14/07/2016 Dhont Pol, époux de Villard Danielle, 60 ans

Louis Christiane, épouse de Hirtz Lucien 21/07/2016

Pierre Hélène, veuve de Pierre René, 96 ans

21/07/2016 Thône Brigitte, 52 ans

23/07/2016

Mampaey Christiane, veuve de Fichet Raymond, 74 ans

25/07/2016

Maolé-Lassine Carmen, 86 ans

29/07/2016

Back Joséphine, veuve de Decker Paul, 83 ans 04/08/2016

Muller Marie-Louise, épouse de Caen Robert, 75 ans

06/08/2016

Dabe Ernest, époux de Boeur Ida, 84 ans

Garraux Jacques, 65 ans

Naissances - Mariages - Décès

13/08/2016

Simon Germaine, veuve de Gelhay Roland, 93 ans

22/08/2016

Maire Eugène, époux de Hainaut Martine, 71 ans

25/08/2016

Jung Marcel, veuf de Schrobiltgen Marcelle, 84 ans

30/08/2016

Leonard Françoise, veuve de Nepper André, 77 ans

31/08/2016

Kariger Daniel, 68 ans

03/09/2016

Croughs Alain, époux de Ansion Sonia, 50 ans

04/09/2016

Behn Eric, 58 ans

06/09/2016

Protin André, 87 ans

13/09/2016

Kirsch Erzsébet, veuve de Germain René, 96 ans

14/09/2016

Goebel Henriette, veuve de Dhont Charles, 65 ans

15/09/2016

Mathieu Mélanie, veuve de Theisen Marcel, 91 ans

22/09/2016

Feck Jean, époux de Back Marie, 86 ans

24/09/2016

Tardioli Pierre, époux de Cordonnier Renée, 70 ans

26/09/2016

Devillet Marie-Christine, épouse de Stumpf Antoine, 60 ans

27/09/2016

Heinen Marie, veuve de De Gheselle Guy, 72 ans

29/09/2016

Arbalestrier Jean, veuf de Gérard Simone, 79 ans

30/09/2016

Muller Marguerite, veuve de Krier Camille, 78 ans)

30/09/2016

Franckart Roger, époux de Brosius Lucie, 90 ans

30/09/2016

Roth René, époux de Lambert Christiane, 74 ans

01/10/2016

Jeanty Arsène, époux de Istace Marie-Jeanne

01/10/2016

Waltzing Jean, veuf de Kugener Claudine, 78 ans

02/10/2016

Gentgen Ghislaine, épouse de Rassel Raymond, 78 ans

02/10/2016

Marques Martins José, 45 ans

03/10/2016

Dechambre Marcel, 56 ans

03/10/2016

Goedert Patrick, 52 ans

04/10/2016

Torloting Marie, épouse de Julien Christian, 58 ans

09/10/2016

Thielens Marie-France, épouse de Arend Luc, 61 ans

09/10/2016

Jeanjean Camille, veuf de Peiffer Paulette, 86 ans

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

samedi 26 novembre 2016

Noces de brillant

Monsieur Guy AGNESSEN et Madame Marguerite KRZESIAK

Noces d'or

Monsieur Christian LORGE et Madame Yvonne SCHMIT

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CERTIFICAT MAIS VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE ? L'E-GUICHET DU SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL POURRA PEUT-ÊTRE VOUS AIDER!

Vous avez besoin d'une attestation (ex : composition de ménage) ou de déclarer un changement d'adresse mais il vous est impossible de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture ? Vous n'avez pas de moyen de transport ? Ou vous n'avez tout simplement pas envie de vous déplacer ? Le guichet électronique du Service public fédéral Intérieur est votre solution !

Comme certains d'entre vous l'ont peut-être déjà constaté ou même expérimenté, grâce à l'application « Mon dossier » vous téléchargez ou imprimez des attestations qui ont une valeur légale, vérifiez vos données inscrites au registre National et vous pouvez également constater qui a consulté vos données durant les 6 dernier mois. Tout cela sans quitter votre domicile et gratuitement! Pour ce faire, vous aurez besoin d'un lecteur de cartes, d'une imprimante si vous souhaitez une version papier et de vous souvenir de votre code PIN.

Les documents disponibles sur le portail sont :

- Un certificat d'inscription;
- Certificat de composition du ménage ;
- Certificat de vie ;
- Certificat de nationalité ;
- Certificat de résidence ;
- Extrait du registre de population ;
- Bulletin d'information.

Alors gagnez du temps et de l'argent et rendez-vous sur le site :

https://mondossier.rrn.fgov.be

LES FINANCES COMMUNALES

es fondements principaux des finances communales fixant les règles applicables en matière de confection du budget, de gestion financière de la commune et de clôture des comptes annuels se trouvent dans trois documents clefs :

- Le CDLD ou Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
- Le RGCC ou Règlement général de la comptabilité communale ;
- Et la circulaire budgétaire annuelle de Monsieur le Ministre des Pouvoirs locaux.

Il faut aussi savoir que depuis le 1^{er} janvier 1995, de nouvelles règles en matière de comptabilité des communes ont été adoptées. Cette nouvelle comptabilité introduit un volet de type commercial et industriel à la comptabilité publique classique. Depuis cette date, les communes dressent, en plus du budget et du compte budgétaire annuels, un bilan, un compte de résultats mais aussi des annexes afin de permettre aux conseillers de mieux appréhender et de mieux comprendre cette matière souvent ardue.

1. La comptabilité budgétaire

Tirée de l'ancienne comptabilité communale, la comptabilité budgétaire est essentiellement centrée sur le « budget ». Ce dernier est constitué de la prévision de toutes les recettes et de toutes les dépenses qui pourront être effectuées au cours d'un exercice financier correspondant dorénavant à une année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Un des principes importants est l'équilibre du budget qui peut s'apprécier, soit à l'exercice propre, c'est-à-dire en calculant la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice en question, soit à l'exercice global, c'est-à-dire en tenant compte des résultats de l'exercice propre, des exercices antérieurs et des prélèvements sur les réserves.

Le budget est à la fois un document « économique » qui se base sur des prévisions et permet de vérifier que les recettes couvriront les dépenses, mais aussi « politique » car il est la transcription, en chiffres, des priorités de développement et de gestion de la majorité dirigeante mais aussi du programme politique de la majorité issue des élections.

Il convient aussi de dire qu'il est l'autorisation décernée au Collège par la Conseil de procéder aux dépenses et de percevoir les recettes à concurrence des crédits dûment votés.

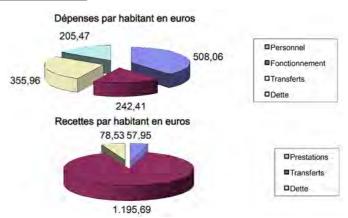
Il existe deux services distincts:

- L'ordinaire qui reprend l'ensembles des recettes et des dépenses qui se produisent au moins une fois au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement réguliers. Exemple : les factures de fourniture de mazout de chauffage pour tous les bâtiments, les rémunérations brutes du personnel administratif ... les recettes en provenance des additionnels au précompte immobilier ou à l'impôt des personnes physiques, les amendes administratives pour versages sauvages ...
- L'extraordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal.

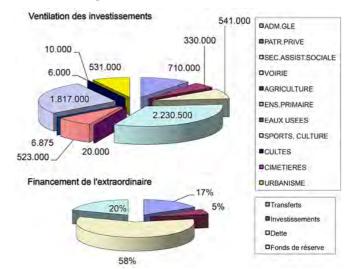
2. La comptabilité générale

Elle a été introduite suite à la nouvelle comptabilité communale et permet de présenter les comptes de la commune sous une forme qui s'approche de celle des entreprises, soit avec un bilan et un compte de résultats. Le bilan consiste en une photographie, à une date donnée, des ressources de la commune et de l'utilisation qui en est faite. Le second est une synthèse des flux financiers qui ont parcouru la commune durant un exercice particulier.

Au niveau budget 2016, voici les dépenses et recettes à l'<u>ordinaire par</u> habitant en euros



Au niveau budget 2016, voici la ventilation par fonction et le financement des dépenses à l'extraordinaire



<u>Au niveau comptes et bilan 2015, voici les résultats arrêtés par le Conseil communal du 30 mai 2016 et approuvés par la Tutelle</u>

Compte budgétaire	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	22 102 431,75	6 647 289,96
Non Valeurs (2)	303 302,31	0,00
Engagements (3)	22 052 558,91	6 761 977,66
Imputations (4)	21 964 371,47	3 227 870,15
Résultat budgétaire $(1-2-3)$	49 872,84	-114 687,70
Résultat comptable $(1-2-4)$	138 060,28	3 419 419,81

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	20863017,69	21058630,49	195.612,80
Résultat d'exploitation (1)	24.206.506,10	24.304.862,97	98.356,87
Résultat exceptionnel (2)	1.704.185,78	3.696.528,45	1.992.342,67
Résultat de l'exercice (1+2)	25.910.691,88	28.001.391,42	2.090.699,54

Bilan	ACTIF	PASSIF
Au 31 décembre 2015	91 769 569,37	91 769 569,37